

VOS GRANDES VICTOIRES

Vous avez été à l'origine de tant de victoires environnementales en 2024! Ce rapport spécial rend hommage aux plus grands succès de cette année, ainsi qu'à de nouveaux projets plus récents.



PHOTO : CHANG DUONG

ÇA Y EST : LE CANADA ADOPTE SA PREMIÈRE LOI EN MATIÈRE DE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Trop souvent, la pollution et la dégradation environnementale touchent les communautés autochtones et historiquement marginalisées de manière disproportionnée. Après des années de travail de plaidoyer soutenu par des gens comme vous, la Loi sur la stratégie nationale relative au racisme environnemental et à la justice environnementale a été adoptée le 20 juin dernier. Le gouvernement fédéral doit maintenant élaborer une stratégie nationale pour évaluer et prévenir le racisme environnemental et s'y attaquer, ainsi que faire progresser la justice environnementale.

Les consultations sur une stratégie nationale de justice environnementale ont commencé et en septembre, nous avons fait une présentation à *Environnement et Changement climatique Canada* à l'occasion du premier symposium sur le racisme environnemental.

PROMOUVOIR UN MONDE SANS PLASTIQUE

Grâce à vous, nous avons pris part à des négociations internationales en vue d'adopter un traité mondial ambitieux et juridiquement contraignant visant à limiter la production de plastique, à restreindre les produits chimiques préoccupants et à bannir les plastiques à usage unique. Le plastique, créé à base de combustibles fossiles, constitue une source importante d'émissions de carbone et de pollution et contient de nombreuses substances toxiques. Au Canada, près de 90 % des déchets plastiques se retrouvent dans des sites d'enfouissement, des lacs, des parcs et dans les océans.

Demandez une limitation à la production mondiale de plastique : dsfdn.org/pollution-plastique



PHOTO : NAJA BERTOLT JENSEN



RESPONSABILISER LES GRANDES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES POUR LEUR POLLUTION

Vous nous aidez à faire pression sur l'industrie des combustibles fossiles afin qu'elle assainisse sa pollution de méthane. En décembre dernier, le gouvernement fédéral a élaboré un projet de règlement exigeant de l'industrie pétrolière et gazière qu'elle élimine plus de 75 % de ses émissions de méthane d'ici 2030. Il s'est également engagé à verser 30 millions de dollars pour la création d'un Centre d'excellence, afin d'améliorer la mesure du méthane et les données sur les émissions, ainsi que de vérifier de manière indépendante les progrès réalisés en matière de réduction des émissions de méthane. En septembre, le gouvernement de la Colombie-Britannique a renforcé sa réglementation en matière d'émissions de méthane qui s'appliquera aux puits existants et aux nouveaux, aux installations et aux oléoducs à travers la province.

UNE ANNÉE 2024 RAYONNANTE POUR LES GROUPES DU RÉSEAU DEMAIN LE QUÉBEC (RDQ)

Grâce à votre appui, cette année fut extrêmement stimulante pour le RDQ. Le Réseau prend de l'ampleur, et compte de plus en plus de membres à travers ses différents groupes locaux et organisations. Le deuxième rassemblement a permis d'échanger sur la transition socioécologique, de s'inspirer et surtout, de célébrer les merveilleuses initiatives citoyennes prenant place aux quatre coins du Québec. Les nouveaux programmes du RDQ lancés en 2024 ont vu le jour afin de soutenir les groupes citoyens membres et de les outiller sur : le recrutement de bénévoles, la structure des groupes, les communications, le financement, les relations municipales et la collaboration. Les événements et les activités qui ont été organisés permettent ainsi de tisser des liens entre les différents groupes dans l'optique de faire avancer leur projet.



PHOTO : MATHIEU B. MORIN

DÉNONCER L'INDUSTRIE DES COMBUSTIBLES FOSSILES

« Nous devons lutter contre l'ère des combustibles fossiles et contre une industrie qui ne se laissera pas abattre facilement. »

SEVERN CULLIS-SUZUKI

Alors que *ses propres scientifiques* connaissaient les effets désastreux des émissions de gaz à effet de serre, l'industrie des combustibles fossiles a suivi la formule de l'industrie du tabac pendant des décennies : elle a menti à propos de la gravité des changements climatiques et des coûts associés à la réduction des émissions.



ILLUSTRATION : LINNY MALIN

Voici cinq exemples de désinformation provenant de l'industrie du pétrole et du gaz :

- **Capture et stockage du carbone :** L'industrie présente cette technologie coûteuse et gourmande en énergie comme étant la solution miracle pour réduire ses émissions. Il n'a pas été prouvé qu'elle était à la hauteur du problème. Il est impératif d'abandonner les combustibles fossiles au profit d'énergies renouvelables qui ont fait leurs preuves.
- **Écoblanchiment :** Le repositionnement de marque (*rebranding*) est un outil marketing qui a fait ses preuves. Mais nous savons que le pétrole propre n'existe pas, que le gaz naturel n'est pas plus naturel que le charbon ou le pétrole et que le gaz naturel liquéfié n'est pas « un carburant de transition ».
- **Minimisation du pouvoir des énergies renouvelables :** Les énergies éolienne et solaire sont les formes d'énergie les moins chères de l'histoire. Elles sont également fiables, sécuritaires et créatrices d'emplois.
- **Inflation et demande de fonds publics :** Bien que les entreprises pétrolières

et gazières empochent des profits record et contribuent à l'inflation, elles demandent au gouvernement canadien de payer la facture pour ses installations de capture du carbone, qui se chiffrent en milliards.

- **Retardement de l'action climatique :** Les grandes entreprises pétrolières exercent une influence politique dans les plus hautes sphères du pouvoir, notamment lors des sommets internationaux sur le climat. Nous ne pouvons pas leur laisser le soin de rédiger les réglementations qui régissent cette industrie polluante.

Nous ne possédons pas les ressources financières, les budgets publicitaires colossaux ou les puissants lobbyistes du secteur des combustibles fossiles, mais nous avons la force du nombre. Des personnes préoccupées – comme vous –, des familles et des communautés entières qui dénoncent les pratiques de l'industrie et qui font pression pour que le changement s'opère.

Aidez-nous à responsabiliser l'industrie des combustibles fossiles : dsfdn.org/petition-petrole

S'UNIR AFIN DE PROTÉGER NOS MILIEUX NATURELS

Grâce à votre soutien, le Réseau Demain le Québec en collaboration avec plusieurs collectifs ont lancé l'automne dernier une Communauté de pratique pour la protection des milieux naturels. De la Gaspésie jusque dans l'Outaouais, en passant par le Saguenay, la Capitale-Nationale, l'Estrie et le Grand Montréal, des citoyen.ne.s s'organisent, s'associent, s'informent et agissent dans le but de sauvegarder ou de réhabiliter des écosystèmes importants. Les menaces qui pèsent sur les sites sont variées, notamment l'étalement urbain, les projets industriels et l'exploitation des ressources.

Cette idée est née d'un besoin de créer un espace convivial pour rendre plus efficace le partage des connaissances, des ressources, des expériences, des idées novatrices et des actions concertées. L'objectif est d'accroître la cohésion et le pouvoir d'agir dans les actions citoyennes partout au Québec, incluant les luttes des communautés autochtones, qui sont reconnues historiquement comme étant les gardiennes des terres et des eaux.

Une pétition a d'ailleurs été lancée à l'Assemblée nationale pour exiger un moratoire sur les développements touchant les milieux

humides et hydriques. Plusieurs autres actions pour la protection de la biodiversité seront bientôt annoncées, restez à l'affût!

Plus d'une centaine de collectifs s'activent partout à travers la province, car c'est en mettant nos efforts en commun que nous arriverons à protéger la biodiversité et le territoire.



PHOTO : COLLECTIF MONTCHÂTEL

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION EN ACTION

Avec votre soutien, l'équipe de la Fondation était présente lors d'une foule d'événements régionaux ces derniers mois.

TOUS.TES ENSEMBLE POUR UN AVENIR COLLECTIF PLUS INCLUSIF

Le 27 septembre dernier, nous étions des milliers partout sur le territoire québécois à nous mobiliser dans les rues de 17 municipalités à l'occasion de la Marche pour la suite du monde. Le but? Exiger des actions concrètes pour la transition sociale et environnementale de la part du gouvernement Legault, telles que :

- Ne plus laisser notre territoire aux mains des multinationales;
- Mettre en place un véritable plan pour notre avenir collectif afin que celui-ci soit plus inclusif et plus résilient face aux changements climatiques;
- Respecter les droits de tous.tes, incluant les peuples autochtones;

Notre avenir en dépend. Car c'est ensemble que nous pourrons bâtir un avenir plus sûr et plus sain qui profite à toutes et à tous.



PHOTO : LAURENCE BOLDDUC

CÉLÉBRER LA RICHESSE CULTURELLE ET LES SAVOIRS AUTOCHTONES

Le 30 septembre dernier a eu lieu la 4e marche annuelle *Chaque Enfant Compte* à Tiohtià:ke afin de commémorer la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Grâce à votre soutien, la Fondation a pu participer à l'édition 2024 de cette marche organisée pour revendiquer le droit à l'auto-détermination et à la souveraineté des peuples autochtones, gardiens des terres et des eaux sur lesquelles nous nous trouvons. Ensemble, nous avons profité de cette journée pour honorer les victimes et les survivant.e.s du système des pensionnats ainsi que leurs familles.



PHOTO : LAURENCE BOLDDUC

MAINTENIR LA PRESSION SUR NOS ÉLU.E.S POUR LE CLIMAT

La Fondation a pris part à l'édition 2024 de la Semaine du climat (Climate Week NYC), qui se déroulait en même temps que le Sommet de l'avenir en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre dernier. Grâce à vous, nos délégué.e.s Andréanne Brazeau et Thomas Green ont participé à plusieurs événements durant lesquels ils ont fait connaître leurs revendications sur la tarification du carbone, le plafonnement des émissions de GES du pétrole et du gaz, la pollution plastique et plus encore auprès des gouvernements du Québec et du Canada. Andréanne et Thomas ont également appuyé des initiatives de la société civile canadienne et mondiale, en plus de se préparer aux négociations climatiques internationales de la COP29. Leur séjour a culminé par la publication d'une lettre ouverte dressant leur analyse qui a été publiée dans *La Presse*.



PHOTO : KARINE PÉLOFFY

VISITE DE L'EXPOSITION NATURE VIVE AVEC DAVID SUZUKI

Le 19 septembre dernier, notre équipe a eu le plaisir d'être invitée à visiter l'exposition immersive *Nature vive*, inspirée de l'accord de la COP15 sur la biodiversité. Ce fut l'occasion pour David Suzuki de voir en personne le fruit d'une collaboration entre la Fondation, OASIS Immersion et d'autres partenaires. L'exposition a également permis de se replonger dans l'histoire et les principes de la *Déclaration d'interdépendance* ainsi que d'écouter la vidéo touchante d'une conversation entre David Suzuki, Severn Cullis-Suzuki et Tiisaan Brown-Suzuki. Pour en savoir plus sur cette exposition : dsfdn.org/nature-vive-ecosystemes

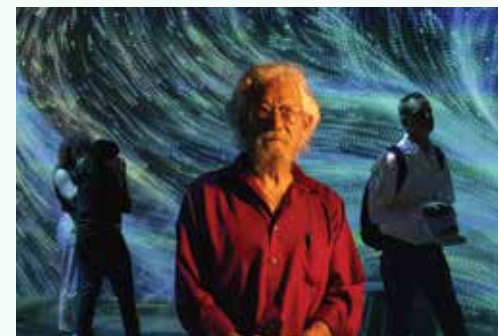


PHOTO : ALEXANDRE ST-AMANT

LA POPULATION EXIGE DES ACTIONS CLIMATIQUES!

En plus de représenter une menace pour les gens et pour la planète, les membres de la classe politique qui nient l'existence de la crise climatique ou refusent d'agir vont à l'encontre de ce que souhaite leur électorat.

Le Peoples' Climate Vote 2024 – la « plus grande enquête indépendante au monde sur les changements climatiques » – a sondé l'opinion des habitant.e.s de 77 pays, représentant 87 % de la population

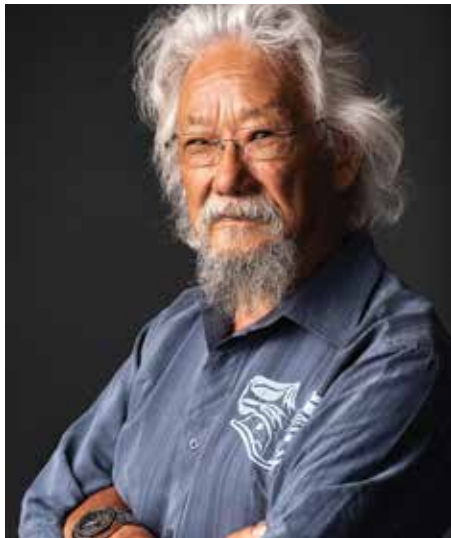


PHOTO: JENNIFER ROESSLER

mondiale. Selon cette enquête, 80 % des gens veulent que leur pays en fasse davantage en matière de changements climatiques, 72 % s'attendent à ce que celui-ci s'engage dans une transition rapide des énergies fossiles vers les énergies renouvelables. Et 90 % de ces personnes proviennent de pays producteurs de combustibles fossiles!

Toujours selon cette enquête, 78 % de la population souhaite davantage de protection pour les personnes les plus vulnérables face aux phénomènes météorologiques extrêmes et 79 % des personnes sondées veulent que les pays riches aident les pays pauvres à pallier les conséquences des changements climatiques. De plus, 81 % s'attendent à ce que leur pays assure la protection et la restauration de la nature.

Pourquoi tant de politicien.ne.s continuent de mettre de l'avant les intérêts de l'industrie polluante des combustibles fossiles au détriment de l'action climatique et de la volonté de la majorité? Parmi les explications, le soutien du public en faveur de l'action climatique est sous-estimé. À cela s'ajoute

l'avidité, l'idéologie, la désinformation et la désinformation entourant l'industrie des combustibles fossiles.

Dans le contexte où la classe politique doit viser sa réélection à chaque période électorale, l'extraction et la vente de « ressources » représentent un moyen facile, bien qu'à court terme de relancer l'économie – surtout dans des systèmes économiques qui récompensent le profit à tout prix, au détriment de la santé humaine et de l'environnement. La combustion inutile et massive de gaz, de pétrole et de charbon, dont les réserves sont limitées, augmente peut-être le produit intérieur brut (PIB), mais c'est une manière dépassée de mesurer le progrès.

Bien que beaucoup de gens ne comprennent pas entièrement la science climatique, la plupart arrivent à constater que quelque chose ne tourne pas rond et que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour surmonter la crise.

Les personnes préoccupées par la situation sont bien plus nombreuses que celles qui refusent d'agir... et nos rangs ne cessent de grandir!

PLUS QUE QUELQUES JOURS POUR FAIRE UN DON EN 2024

L'année tire à sa fin. Il ne vous reste que quelques jours pour faire un don en 2024 et recevoir un reçu fiscal.

Au fédéral, le crédit d'impôt canadien pour les dons de bienfaisance peut représenter jusqu'à 33 % de votre don. Selon votre province ou territoire, vous pourriez obtenir un remboursement supplémentaire de 24 % de votre don.

Voici les avantages fiscaux* que vous pourrez recevoir :

Montant total de votre don	50 \$	100 \$	250 \$	500 \$	1000 \$	2500 \$
Crédit d'impôt approximatif	17.50 \$	35 \$	96.50 \$	229 \$	494 \$	1289 \$
Votre coût approximatif	32.50 \$	65 \$	153.50 \$	271 \$	506 \$	1211 \$

* Ces chiffres sont approximatifs et concernent des dons qui ont été faits par des résident.e.s du Québec. Les crédits d'impôt pour les dons des résident.e.s d'autres provinces peuvent varier légèrement.

Merci de protéger les personnes et les lieux qui vous sont chers.



PHOTO : NUNZIO GUERRERA